CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2025

CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2025

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	3 - 6
Bilan	7
Évolution de l'actif net	8
Résultats	9
Flux de trésorerie	10
Notes complémentaires	11 - 14
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Subventions	15
Annexe B - DONS	15
Annexe C - PRODUITS D'ACTIVITÉS	15
Annexe D - DONS REDISTRIBUÉS	15
Annexe E - DÉPENSES D'ACTIVITÉS	16

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers du CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme un bon nombre d'organismes sans but lucratif, l'entité tire des produits de dons et d'activités dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'entité et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons et d'activités, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2025 et 2024, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2025 et 2024, et de l'actif net aux 1er avril et aux 31 mars 2025 et 2024. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2024, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.
De plus, nous n'avons pas pu assister au dénombrement des stocks à la clôture de l'exercice et n'avons pas pu nous assurer par d'autres moyens des quantités en stocks détenus au 31 mars 2025 et 2024, lesquels sont inscrits au bilan pour un montant de 30 143 $ (37 470 $ en 2024). Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour ce qui concerne les stocks comptabilisés, ainsi que les éléments constituant l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie aux 31 mars 2025 et 2024. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2024, en raison des incidences possibles de ces limitations de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[1]

Montréal, le

[1] Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A101673

CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA

BILAN

AU 31 MARS 2025

	2025 $	2024 $
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	-	29 561
Placements (note 3)	1 296 563	1 189 563
Débiteurs (note 4)	135 005	48 244
Stocks projet sous-zéro (note 8)	30 143	37 470
Frais payés d'avance	4 027	-
	1 465 738	1 304 838
IMMOBILISATIONS (note 5)	7 294	9 127
	1 473 032	1 313 965
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Découvert bancaire	32 141	-
Créditeurs (note 6)	33 563	38 472
Revenus reportés	19 532	606
Apports reportés (note 7)	805 533	711 382
	890 769	750 460
ACTIF NET		
FONDS DE RÉSERVE (note 9)	200 000	200 000
FONDS DE RELOCALISATION (note 9)	150 000	150 000
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	7 294	9 127
NON AFFECTÉ	224 969	204 378
	582 263	563 505
	1 473 032	1 313 965

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature d'un administrateur : _____

Signature d'un administrateur : Pierre Marcouiller

CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

	Fonds de réserve (note 9) $	Fonds de relocalisation (note 9) $	Investi en immobilisations $	Non affecté $	2025 Total $	2024 Total $
Solde au début de l'exercice	200 000	150 000	9 127	204 378	563 505	602 723
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	-	(7 417)	26 175	18 758	(39 218)
Acquisitions d'immobilisations	-	-	5 584	(5 584)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	200 000	150 000	7 294	224 969	582 263	563 505

CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA

RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

	2025 $	2024 $
PRODUITS		
Subventions (annexe A)	431 279	439 169
Autofinancement		
Dons (annexe B)	737 956	614 432
Activités (annexe C)	135 924	137 627
Revenus d'intérêts	50 963	46 143
Amortissements des apports reportés afférents aux immobilisations (note 7)	-	1 387
	924 843	799 589
	1 356 122	1 238 758
CHARGES		
Salaires et charges sociales	629 448	628 848
Dons redistribués (annexe D)	460 465	421 835
Activités (annexe E)	93 581	104 120
Honoraires professionnels	53 752	6 204
Achats équipements	33 714	46 803
Matériel et équipement	19 420	19 728
Télécommunications	14 187	10 351
Frais de banque	7 553	6 846
Amortissement des immobilisations	7 417	10 060
Frais de déplacement	6 027	6 018
Formation	5 653	5 026
Assurances	4 074	6 867
Frais d'entretien	2 073	5 270
	1 337 364	1 277 976
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	18 758	(39 218)

CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

	2025 $	2024 $
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	18 758	(39 218)
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	7 417	10 060
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	-	(1 387)
	26 175	(30 545)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(86 761)	(577)
Stocks projet sous-zéro	7 327	(12 965)
Frais payés d'avance	(4 027)	-
Créditeurs	(4 909)	1 363
Revenus reportés	18 926	(11 894)
Apports reportés	94 151	172 428
	24 707	148 355
Rentrées de fonds nettes liées aux activités de fonctionnement	50 882	117 810
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(107 000)	-
Acquisition d'immobilisations	(5 584)	(107 944)
Sorties de fonds nettes liées aux activités d'investissement	(112 584)	(107 944)
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(61 702)	9 866
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	29 561	19 695
(INSUFFISANCE) TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	(32 141)	29 561

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et du découvert bancaire.

1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA est constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 1er octobre 2003. Il est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et il est exempté d'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants :

- Établir et gérer à l'intention du grand public un centre communautaire qui servira aux programmes culturels, aux activités sportives, au théâtre, à l'art, à la musique, à l'artisanat et aux loisirs;

- Réduire la pauvreté en assurant les aliments et d'autres produits de base aux personnes à faible revenu en complémentarité avec les organismes communautaires;

- Offrir des camps d'été, semaines de relâche et période des fêtes pour les jeunes issus de familles à faible revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

Apports
L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont amortis et reportés aux même rythme que l'immobilisation correspondante.

Activités
Les revenus d'activités sont constatés lorsque l'activité a lieu.

Revenus d'intérêts
Les revenus d'intérêts sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

Stocks projet Sous-zéro

Les stocks sont évalués au moindre du coût et du coût de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen et comprend le coût d'acquisition et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et sur les durées suivantes :

	Durées
Équipement de bureau	5 ans
Équipement de jeux	3 ans
Équipement informatique	3 ans
Équipement audio-visuel	5 ans

Apports reçus sous forme de biens et de services

Dans le cadre de son fonctionnement, l'organisme a recours aux services de nombreux bénévoles et reçoit des dons de nourriture, de vêtements et de manteaux. En raison de la difficulté à évaluer la juste valeur de ces services et de ces biens, une grande partie de ces dons n'est pas présentée à l'état des résultats de l'organisme.

De plus, l'organisme occupe des locaux pour ses activités dont la charge est assumée par la Ville de Montréal. Le revenu et la dépense correspondants ne sont pas comptabilisés car la juste valeur n'a pu être déterminée.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût. Les actifs financiers évalués au coût se composent de l'encaisse, des placements et des débiteurs à l'exception des taxes à la consommation. Les passifs financiers évalués au coût se composent des créditeurs à l'exception des sommes à remettre à l'État.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes de l'encaisse.

3 - PLACEMENTS

	2025 $	2024 $
Compte Avantage Entreprise Desjardins, intérêt variable, au coût	796 563	889 563
Dépôt à terme portant intérêt aux taux de 3,45%, échéant en mai 2025	500 000	150 000
Dépôt à terme portant intérêt aux taux de 4,65%, échu en mai 2024	-	150 000

3 - PLACEMENTS (suite)

	1 296 563	1 189 563

4 - DÉBITEURS

	2025 $	2024 $
Subvention à recevoir	80 000	-
Taxes à la consommation	41 780	40 638
Intérêts courus	13 225	7 606
	135 005	48 244

5 - IMMOBILISATIONS

	Coût $	2025 Amortissement cumulé $	Valeur nette $	2024 Valeur nette $
Équipement de bureau	11 316	6 320	4 996	3 191
Équipement de jeux	5 557	5 557	-	-
Équipement informatique	27 600	25 302	2 298	687
Équipement audio-visuel	17 958	17 958	-	5 249
	62 431	55 137	7 294	9 127

6 - CRÉDITEURS

	2025 $	2024 $
Comptes fournisseurs	208	-
Salaires et vacances	29 882	33 137
Sommes à remettre à l'État	3 473	5 335
	33 563	38 472

7 - APPORTS REPORTÉS

	Au 31 mars 2023 $	Octrois $	Constatés à titre de produits $	Au 31 mars 2024 $
Projet Sous-zéro	506 666	356 678	398 139	465 205
Fond de bienfaisance du canada	50 000	313 440	73 440	130 000
Projet Nutrition	25 000	-	15 122	9 878
Subventions diverses	129 716	395 998	325 264	200 450
	711 382	1 066 116	811 965	805 533

Les charges de l'exercice du projet sous-zéro (note 8) ont été de 398 139 $ (373 678 $ en 2024).

8 - COÛT DES MARCHANDISES DONNÉES

Le coût des marchandises données est présenté sous la rubrique de dons redistribués (annexe D) et se détaille comme suit :

	2025 $	2024 $
Charges		
Stocks projet Sous-zéro au début	37 470	24 505
Achats	390 812	386 643
Stocks projet Sous-zéro à la fin	(30 143)	(37 470)
	398 139	373 678

9 - AFFECTATIONS INTERNES

Le 3 juin 2022, le conseil d'administration a adopté une résolution d'affecter des montants supplémentaires de 65 000 $ et de 120 711 $ au fonds de réserve et au fonds de relocalisation des locaux respectivement.

Ces affectations internes ne peuvent être utilisées à d'autres fins sans l'approbation préalable du conseil d'administration.

10 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt variable assujettissent l'organisme à un

CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

	2025 $	2024 $
ANNEXE A - SUBVENTIONS		
Subvention Ville de Montréal (VDM)	190 096	127 621
Subvention MELS	130 100	143 563
Subvention Carrière été	86 267	91 712
Subventions diverses	24 816	76 273
	431 279	439 169
ANNEXE B - DONS		
Fondation Marcelle et Jean Coutu		
Projet Sous-zéro	100 000	99 985
Projet Ados	-	39 985
	100 000	139 970
Dons dédiés		
Projet Sous-zéro	298 139	289 873
Panier de Noel	50 060	30 356
Projet Ados	41 195	58
Aide alimentaire	15 122	-
Autres	-	4 000
	404 516	324 287
Autres dons		
Autres	233 440	150 174
	737 956	614 432
ANNEXE C - PRODUITS D'ACTIVITÉS		
PRODUITS		
Revenus activités	63 689	62 870
Camp de jour	71 480	72 412
Location	755	1 525
Autres	-	820
	135 924	137 627
ANNEXE D - DONS REDISTRIBUÉS		
Projet Sous-zéro (note 8)	398 139	373 678
Panier de Noel	50 089	30 658
Projet Ados	12 237	17 499
	460 465	421 835

CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

	2025 $	2024 $
ANNEXE E - DÉPENSES D'ACTIVITÉS		
Frais d'activités	46 430	55 415
Camp de jour	32 030	48 705
Aide alimentaire	15 121	-
	93 581	104 120